

DEC140309DR12

**Décision portant nomination de Mme Menehould CHATAIGNIER aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR3495 intitulée Modèles et simulations pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage (MAP)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC122734DSI portant création de l'unité mixte n° UMR3495 intitulée Modèles et simulations pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage (MAP) et nommant M. Livio DE LUCA en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 29 janvier 2014 ;

Considérant que Mme Menehould CHATAIGNIER a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS DR12 du 6 au 8 mars 2013 et du 26 au 28 mars 2013,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Menehould CHATAIGNIER, Technicienne, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n° UMR3495 intitulée Modèles et simulations pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage (MAP) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Mme Menehould CHATAIGNIER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Menehould CHATAIGNIER est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 6 février 2014

Le directeur de l'unité  
M. Livio DE LUCA

Visa du délégué régional du CNRS  
M. Younis HERMES